



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sang

Question écrite n° 75730

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des centres de dons de sang. En effet, le département des Alpes-Maritimes manque cruellement de sang, faute d'une bonne organisation territoriale de centres de dons sanguins. Ainsi, de nombreux habitants du haut pays niçois renoncent à se rendre dans les centres fixes, situés à une centaine de kilomètres de leur lieu d'habitation. Cette situation est aggravée par la diminution des collectes mobiles. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons de cette diminution et de lui préciser les mesures qu'il entend prendre pour pallier ces inconvénients.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75730

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2172